

Au lieu de ramener les hommes aux endroits où ils ne peuvent se trouver de l'emploi, au lieu de les libérer et de les envoyer par tout le pays, divisant par le fait même des unités formées outre-mer qui ont combattu ensemble et qui collaboreront à des travaux en tant qu'unité s'ils ne sont pas séparés, nous devrions les maintenir groupés. S'ils sont licenciés et envoyés par tout le pays, l'esprit d'individualisme surgira en eux et ils seront dupes du premier démagogue venu qui leur jettera de la poudre aux yeux et leur dira qu'il a résolu le problème. Si nous les ramenons, les plaçons dans des camps et les faisons bénéficier des moyens d'éducation dont nous disposons aujourd'hui pendant qu'ils sont en uniforme au camp,—et nous ne devrions pas les obliger à faire des exercices, à parader sur le terrain de manœuvres, à saluer tous les officiers qu'ils rencontrent, et le reste,—si nous les dirigeons vers un emploi rémunérateur en équipes afin qu'ils puissent réintégrer leur statut civil tout en travaillant, nous n'aurons pas à craindre les conséquences mentionnées par le ministre. A mon sens, c'est le seul moyen de prévenir chez eux l'individualisme égoïste.

Je laisse le ministre juger de cette question que j'ai traitée plus longuement lors de l'étude des crédits de l'armée. Nous donnerons lieu au mécontentement et à tout ce qui l'accompagne, à moins que nous n'opérions des réformes radicales dans notre régime social, à moins que nous ne fournissions à ceux qui sont libérés du service plus d'occasions de trouver de l'emploi. Il faudra veiller soigneusement, au cours de la période de démobilisation, à ce que ceux qui sont actuellement dans les forces armées gardent la même solde qu'ils touchent aujourd'hui. Vous ne pouvez pas laisser tomber à \$14.20 par semaine le revenu d'un homme qui touche actuellement \$130 ou \$150, donner à cet homme un complet civil, l'envoyer en quête d'un emploi et attendre de lui qu'il soit heureux et fier après les sacrifices qu'il a faits pour la cause du pays. Les hommes des trois armes accomplissent à son maximum la tâche pour laquelle ils ont le plus d'aptitude. Si, pour le rétablissement économique du Canada, nous voulons obtenir l'appui de tous ceux qui sont actuellement dans les services armés, nous devons tout faire pour rendre cette période de restauration aussi attrayante que nous avons fait paraître la lutte au cours de la guerre, sans quoi nous ne pourrions pas susciter l'intérêt de ceux qui nous reviendront avec d'émouvants souvenirs de la guerre et de qui nous attendons qu'ils se livrent au travail monotone qui sera leur gagne-pain. Nous devons dès maintenant travailler à la restauration du Canada et à en faire le genre de pays pour lequel ils croient se battre. Le meilleur moyen d'y parvenir me semble être

de maintenir ensemble, aux fins d'instruction, les équipes qui se battent ensemble, de les préparer ensemble aux occupations qui leur procureront les moyens de vivre et de faire vivre leurs familles. Et cela doit se faire avant qu'ils soient licenciés du service, avant qu'ils soient renvoyés dans un monde cruel et sans cœur où ils devront se tirer eux-mêmes d'affaire.

Le ministre a mentionné une autre catégorie, celle des mécaniciens de t.s.f. Il a exposé leur situation, disséminés qu'ils sont sur toute la surface du globe, travaillant seuls ou par groupes de deux ou trois. J'ai entendu formuler une plainte à leur égard, bien que je ne sache pas si elle est justifiée ou non; c'est au ministre de le savoir. Il a dit dans ses remarques que ces mécaniciens sont pour la plupart isolés, qu'ils font partie de la R.A.F., mais que c'est le Gouvernement canadien qui voit à leur solde, à leur avancement et ainsi de suite. J'ai entendu dire qu'en ce qui regarde l'avancement, ces hommes ne sont sous-officiers que pour la forme, bien qu'un grand nombre d'entre eux soient classés comme sous-officiers, car ils ne touchent que la solde d'un aviateur-chef, même après des années de service. S'il en est ainsi, le ministre devrait remédier à cet état de choses, car ces hommes font un très grand sacrifice en accomplissant leur tâche.

Je m'intéresse à plusieurs autres questions, mais je réserverai mes commentaires jusqu'à ce que les crédits particuliers soient mis en délibération.

M. DIEFENBAKER: Je n'entends pas discuter longuement, ce soir, les divers sujets traités par le ministre, étant donné que nous pourrions les examiner à fond lors de l'étude des divers crédits. Qu'il suffise de dire que tous les honorables députés partagent la fierté qu'a manifestée le ministre dans son exposé de ce qu'accomplit le corps d'aviation royal canadien. Mais si nous apprécions tous ces exploits, il importe plus que jamais de nous rappeler les choses encore à accomplir, afin que lorsque viendra la période de restauration, nous puissions assurer ceux qui ont servi, qu'ils auront un emploi et les moyens de réussir dans la vie. Autrement dit, comme nation nous devons nous souvenir des sacrifices accomplis et avoir la ferme détermination d'assurer à ces hommes la certitude d'un emploi à leur retour. Lorsque le ministre a parlé avec orgueil des exploits de l'aviation, il a mentionné trois jeunes gens éminents à qui l'on songe pour l'œuvre de restauration. J'ai pensé alors à un jeune homme de mon comté qui, en moins d'un an de service, est passé du grade de sergent-pilote à celui de chef d'escadrille, et qui commande aujourd'hui l'une des principales escadrilles en Grande-Bretagne.